



## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'enlèvement des ordures ménagères

# Exercice 2022



SMICTOM de la Région de Saverne  
10 rue du Zornhoff - 67 700 SAVERNE  
03 88 02 21 80 - [smictom@smictomdesaverne.fr](mailto:smictom@smictomdesaverne.fr)  
[www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)

# Sommaire

<b>1. LA GESTION DES DECHETS.....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation générale.....	3
1.2. Organisation du Smictom .....	5
1.3. Organisation des collectes et du traitement .....	5
1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative.....	7
1.5. Actions de prévention des déchets.....	11
1.6. Actions de communication.....	11
1.7. Appel à projets GEBIODEC .....	12
1.8. Collectes et traitement - Faits marquants 2022 .....	13
1.9. Orientations pour 2023 .....	14
<b>2. INDICATEURS TECHNIQUES .....</b>	<b>15</b>
2.1. Quantités de déchets collectées en 2022 sur le SMICTOM .....	15
2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri .....	17
2.3. Collecte du verre.....	17
2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèterie .....	18
2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes .....	18
<b>3. TRAITEMENT .....</b>	<b>19</b>
<b>4. INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>20</b>
4.1. Analyse des coûts.....	20
4.2. Modalités de financement .....	20
4.3. Structure générale des dépenses et recettes.....	21
4.4. Dépenses et recettes liées au SMITOM.....	21
4.5. Principales recettes .....	22
4.6. Principales prestations rémunérées à des entreprises .....	22

## Préambule

L'article L. L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation au président d'EPCI de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des ordures ménagères, destiné notamment à l'information des usagers.

Le nouveau Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 porte diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets. L'annexe XIII définissant les indicateurs du rapport annuel relatifs au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est inséré dans le code général des collectivités territoriales.

Le présent rapport est à soumettre aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes au SMICTOM.

# 1. LA GESTION DES DECHETS

## 1.1. Présentation générale

### Coordonnées

**Nom :** Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des déchets de la Région de Saverne : dénommé **SMICTOM de la région de SAVERNE**

**Coordonnées :** 10 rue du Zornhoff, 67 700 SAVERNE, 03 88 02 21 80

smictom@smictomdesaverne.fr - **Site internet :** [www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)

### Compétences

Compétence du Smictom : gestion des déchets ménagers et assimilés.

- ✓ Fourniture et maintenance du parc de bacs de collecte
- ✓ Collecte des ordures ménagères résiduelles
- ✓ Collecte et tri des emballages et papiers recyclables
- ✓ Collecte sélective du verre
- ✓ Enlèvement des encombrants à la demande
- ✓ Exploitation des déchèteries fixes et mobiles
- ✓ Transport de l'ensemble des déchets collectés sur les sites de traitement
- ✓ Traitement de l'ensemble de ces déchets par le biais du SMITOM et de prestataires
- ✓ Communication et sensibilisation au tri et à la prévention des déchets

## Composition du syndicat

En 2022, le Smictom de la région de Saverne est composé de :

- ✓ La communauté de communes du pays de Saverne
- ✓ La communauté de communes de Hanau-la Petite Pierre
- ✓ 3 communes de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

soit au total **62 969 habitants** (données INSEE à prendre en compte pour 2022), en baisse par rapport à 2021 (63 087 habitants).

Communes desservies par le SMICTOM et nombre d'habitants par commune.

COMMUNE	Population totale 2022	COMMUNE	Population totale 2022
ALTENHEIM	214	NEUWILLER-LES-SAVERNE	1 115
BISCHHOLTZ	259	NIEDERSOULTZBACH	297
BOSELHAUSEN	177	OBERMODERN	1 707
BOUXWILLER	3 834	OBERSOULTZBACH	417
BUSWILLER	282	OTTERSTHAL	800
DETTWILLER	2 636	OTTERSWILLER	1 344
DIMBSTHAL	329	PETERSBACH	672
DOSSENHEIM/ZINZEL	1 063	PFALZWEYER	322
ECKARTSWILLER	445	PRINTZHEIM	207
ERCKARTSWILLER	305	PUBERG	364
ERNOLSHEIM	601	REINHARDSMUNSTER	454
ESCHBOURG	477	REIPERTSWILLER	862
FRIEDOLSHEIM	264	REUTENBOURG	403
FROHMUHL	172	RINGENDORF	450
FURCHHAUSEN	428	ROSTEIG	533
GOTTENHOUSE	391	SAESSOLSHEIM	593
GOTTESHEIM	363	SAINT JEAN SAVERNE	546
HAEGEN/Stambach	658	SAVERNE	11 684
HATTMATT	707	SCHALKENDORF	335
HENGWILLER	197	SCHILLERSDORF	441
HINSBOURG	114	SCHOENBOURG	408
INGWILLER	4 085	SCHWENHEIM	763
JETTERSWILLER	201	SINGRIST	466
KIRRWILLER	531	SPARBACH	233
KLEINGOFT	157	STEINBOURG	1 968
KNOERSHEIM	210	STRUTH	237
LANDERSHEIM	196	THAL MARMOUTIER	830
LA PETITE PIERRE	628	TIEFFENBACH	249
LICHTENBERG	557	UTTWILLER	162
LITTENHEIM	300	WALDOLWISHEIM	577
LOCHWILLER	401	WEINBOURG	453
LOHR	521	WEITERSWILLER	529
LUPSTEIN	819	WESTHOUSE	
MAENNOLSHEIM	238	MARMOUTIER	343
MARMOUTIER	2 755	WIMMENAU	1 078
MENCHHOFFEN	645	WINGEN SUR MODER	1 606
MONSWILLER	2 069	WOLSCHEIM	321
MULHAUSEN	468	ZEHNACKER	252
		ZITTERSHEIM	251

## 1.2. Organisation du Smictom

---

**Statut** : le Smictom est un syndicat mixte fermé.

**Le Bureau du Smictom** est composé du Président, de 4 Vice-Présidents et de 4 assesseurs.

**Le Comité Directeur** comprend 27 délégués titulaires. Il se réunit au minimum une fois par trimestre.

Le Smictom emploie **11 salariés (représentant 10 équivalents temps plein en 2022)**

- ✓ 1 directrice/ingénieure,
- ✓ 1 chargée de mission prévention et biodéchets,
- ✓ 1 chargée de communication
- ✓ 1 secrétaire-comptable et gestionnaire de la redevance incitative
- ✓ 3 agents d'accueil / ambassadrices du tri et de la prévention,
- ✓ 3 ambassadrices du tri
- ✓ 1 ambassadeur du tri et du compostage arrivé en cours d'année

## 1.3. Organisation des collectes et du traitement

---

### Modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés

---

Type de déchet	Contenant	Mode de collecte	Fréquence de collecte
Ordures ménagères résiduelles	Bacs hermétiques à couvercles orange	Porte-à-porte	C1
Biodéchets des ménages	Bacs 240l dans abris-bacs	Apport volontaire	C2
Collecte sélective des recyclables	Bacs hermétiques à couvercles jaune	Apport volontaire Porte-à-porte	C 0,5
Verre	Conteneurs d'apport volontaire	Apport volontaire	
Déchets occasionnels des ménages	3 déchèteries fixes 5 déchèteries mobiles	Apport volontaire	

L'ensemble des services de collecte et de gestion des déchèteries est réalisé via un marché passé avec la société **éco.Déchets** pour la période 2022-2028 pour les prestations suivantes :

- ✓ Fourniture des bacs et maintenance du parc de bacs
- ✓ Collecte des OMR en porte-à-porte et des biodéchets en PAV
- ✓ Collecte sélective des emballages en porte-à-porte
- ✓ Gestion des déchèteries
- ✓ Transport des déchets collectés

Les opérations de tri et de traitement sont effectuées par le **SMITOM de Haguenau-Saverne** dont le SMICTOM est adhérent.

### Filières REP en place

	Opérateurs / Eco-organisme	MO
Piles	COREPILE	<b>SMICTOM</b>
Toxiques (peintures solvants...)	Chimirec / ECO-DDS	<b>SMICTOM</b>
Lampes à décharge	ENVIE Strasbourg / Eco-système	SMITOM
DEEE	ENVIE Strasbourg / Eco-système	SMITOM
Mobilier	SUEZ et SCHROLL/ Ecomaison	<b>SMICTOM</b>
Pneus VL	Gilles Henry / ALIAPUR	<b>SMICTOM</b>
Papiers-cartons	ALTEM Strasbourg / CITEO	SMITOM
Verre	SCHROLL / CITEO	SMITOM
Textile	Divers opérateurs / ECO-TLC	SMITOM

### Autres filières de traitement des déchets

	Opérateur	MO	Traitement
Déchets verts	VITACOMPOST Dettwiller	SMITOM	Valorisation matière : compostage
Encombrants	SMITOM Haguenau-Saverne CSDND de Weitbruch	SMITOM	Stockage
Bois	SARDi (tri) – EGGER (valorisation)	SMITOM	Valorisation matière
Métaux et batteries	DERICHEBOURG ESKA Strasbourg	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière : outils, emballages
Gravats	Sablière de Steinbourg	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière recyclage VRD
Plâtre	RITLENG Revalorisation, Rohr	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière (plâtre) et énergie
Huiles alimentaires	QUATRA	<b>SMICTOM</b>	Valorisation en biocarburant
Huiles de vidange	SEVIA Nancy	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière
Films argentiques (radios)	RECYCL'M Brumath	<b>SMICTOM</b>	Valo matière (sels argentiques) et énergie
Cartouches d'encre	LVL	<b>SMICTOM</b>	

## La collecte en déchèterie des déchets occasionnels

Le Smictom dispose de

- ✓ **3 déchèteries fixes** à Saverne, Ingwiller et Marmoutier.
- ✓ **5 déchèteries mobiles** sur les sites de : Dettwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Neuwiller-lès-Saverne, Petersbach, Wingen sur Moder

Les déchèteries mobiles sont ouvertes chacune 1 fois par mois, ou 2 fois par mois de mai à octobre pour Petersbach et Wingen-sur-Moder. Le Smictom dispose ainsi de 3,5 déchèteries sur la base d'un équivalent de 35h d'ouverture / déchèterie, soit une déchèterie pour 18 700 habitants.

**Les déchets occasionnels des ménages sont triés, selon les flux suivants.**



### 1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative

La redevance incitative est en place depuis juillet 2012 sur l'ensemble du Smictom. C'est une redevance au volume et à la levée, basée sur la production d'ordures ménagères résiduelles et incluant dans la part fixe la collecte des recyclables en porte-à-porte et l'accès aux déchèteries. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'accès aux déchèteries est contrôlé par des cartes d'accès. Les particuliers se voient remettre des badges verts et les professionnels des badges orange.

Les professionnels qui ont ponctuellement besoin d'accéder aux déchèteries mais n'ont pas de bac d'ordures ménagères résiduelles (entreprises hors Smictom par exemple) ont la possibilité de prendre une carte d'accès en déchèterie qui est facturée 60 € par semestre, les dépôts étant facturés au volume selon le même mode de facturation que l'ensemble des professionnels.

Le fichier des redevables est géré par le personnel du SMICTOM sur le logiciel Ecocito, externalisé, dans le cadre de marchés passés avec l'entreprise Tradim.

## Tarifs 2022

Les tarifs sont fonction de la taille du bac d'ordures ménagères résiduelles. En 2022, le Smictom a décidé de maintenir les tarifs de 2021. Les communautés de communes adhérentes du SMICTOM ont approuvé ces tarifs.

Taille du bac OMR	Abonnement	Part fixe	Levée suppl.
80 l	34 €	70,00€	4,00 €
140 l	34 €	121,00 €	7,00 €
240 l	34 €	210,00 €	12,00 €
770 l	34 €	674,00 €	38,00 €

### Tarifs des déchèteries

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, **les particuliers** disposent de 24 passages en déchèterie inclus dans la part fixe. A partir du 25<sup>e</sup> passage, chaque passage est facturé 5 €.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les dépôts des **professionnels** sont facturés au volume déposé PAR TYPE DE DECHET. Les tarifs sont fixés par type de déchet, avec une facturation par demi-m3.

Type de déchet	€ / demi m3
<b>Produits non dangereux</b>	
Tout-venant incinérable	15
Bois	8
Papiers/cartons	2
Déchets verts	8
Gravats	13
Amiante-ciment	25
Déchets non dangereux pour enfouissement	25
Ferrailles	2
Plâtre	13
<b>Produits dangereux – filières REP (responsabilité élargie du producteur)</b>	
Batteries	0
DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)	0
Piles	0
Néons	0
<b>Produits dangereux liquides (DDS, déchets diffus spécifiques)</b>	
Produits toxiques	5 € / 5 litres

## Nombre de redevables et répartition des bacs

### Vue d'ensemble des redevables du Smictom (données 2023)

Type de redevable	Nombre	Ratio
Particuliers	26 481	91,5%
Communes	593	2,1%
Associations	299	1%
Professionnels	1 178	4,1%
Professionnels sans bac	85	0,3%
<b>Total usagers</b>	<b>28 950</b>	/

### Bacs en place et sorties annuelles par taille de bac (données 2023)

Pour les ménages

Taille du bac (l)	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80	16 077	60,7%	14,7
140	9 280	35%	16
240	1 121	4,2%	17,9
770	6	0,0%	35,7
1100	0	0,0%	0
<b>Total</b>	<b>26 484</b>	/	/

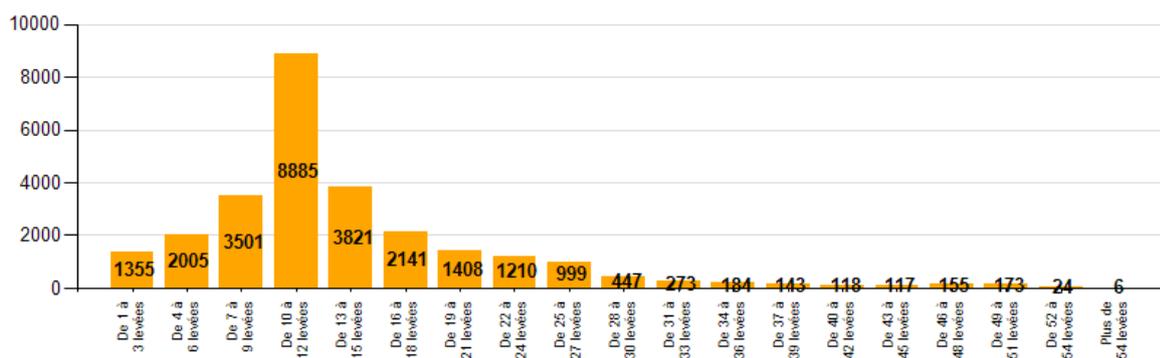
Pour les non-ménages

Taille du bac (l)	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80	603	24,4%	15,7
140	506	20,5%	21,8
240	1 078	43,7%	30,2
770	271	11%	35,9
1100	9	0,4%	25,3
<b>Total</b>	<b>2 467</b>	/	/

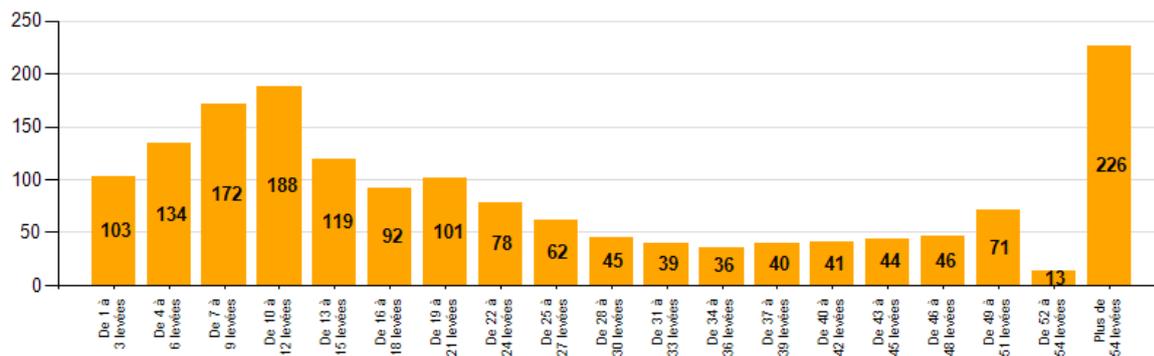
Total des bacs en place : 28 951

## Nombre de levées par an

Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent le nombre de levées par an (par tranches de 3) pour les usagers présents toute l'année sur le Smictom.



Nombre d'usagers par tranche de levées – Ménages



Nombre d'utilisateurs par tranche de levées – non-ménages

	Nombre de ménages	Nombre de non-ménages	Tous usagers par tranches de 12
De 1 à 3 levées	1355	103	
De 4 à 6 levées	2005	134	
De 7 à 9 levées	3501	172	
De 10 à 12 levées	8885	188	16342
De 13 à 15 levées	3821	119	
De 16 à 18 levées	2141	92	
De 19 à 21 levées	1408	101	
De 22 à 24 levées	1210	78	8969
De 25 à 27 levées	999	62	
De 28 à 30 levées	447	45	
De 31 à 33 levées	273	39	
De 34 à 36 levées	184	36	2085
De 37 à 39 levées	143	40	
De 40 à 42 levées	118	41	
De 43 à 45 levées	117	44	
De 46 à 48 levées	155	46	704
De 49 à 51 levées	173	71	
De 52 à 54 levées	24	13	
Plus de 54 levées	6	225	511
<b>Total</b>	<b>26965</b>	<b>1649</b>	<b>28614</b>

Le nombre de ménages qui présentent un bac à la collecte moins de 24 fois par an est de 24 326 (90,2 % des ménages), et plus de 25 fois est de 2 639 (9,8 %).

### Evolution du taux de présentation moyen des bacs OMR

Le taux de présentation est quasiment stable depuis le début de la collecte en RI.

2015 : 28,5% - 2017 : 29,5% - 2019 : 28,9% - 2020 : 29,7% - 2021 : 29,6% - 2022 : 29,1%

## 1.5. Actions de prévention des déchets

---

### ➔ Rézo zéro déchet et jardin naturel du secteur de Saverne

Ce rézo est animé avec l'aide de Lydia Dillenschneider. En 2022, 2 rencontres en visio ainsi qu'un pique-nique ont été organisés. Le rézo dispose d'un groupe Facebook qui compte 351 membres et d'une lettre d'info mensuelle envoyée par le Smictom. La création d'un dépliant et d'affiches, ainsi qu'un sondage auprès des membres ont été réalisés. Le rézo a également participé à la Fête des possibles organisée par le collectif citoyen du Pacte pour la Transition de Saverne.

### ➔ Ecomanifestations

6 associations/collectifs ont été accompagnés pour l'organisation d'écomanifestations avec Ecomanifestations Alsace :

- VCUS : challenge France BMX (7 et 8 mai 2022)
- Judo Club : compétition de judo (28 et 29 mai 2022)
- Collectif pour la Transition : la Fête des Possibles (10 et 11 septembre 2022)
- Association Arboricole : expositions de légumes et champignons (du 8 au 10 octobre 2022)
- La Ludette : salon du flipper (28 et 29 janvier 2022)
- Les Trailers de la Rose : trail du Haut-Barr (12 mars 2023)

### ➔ Eco-délégués

Les éco-délégués du collège Poincaré à Saverne et du collège de Marmoutier ont été accompagnés avec le Réseau animation jeunes.

### ➔ Subventions

- Ethic Etapes a bénéficié d'une subvention pour la mise en place d'une démarche de compostage
- MJC de Wingen-sur-Moder a bénéficié d'une subvention pour l'animation d'atelier sur la réduction des déchets
- Des subventions ont été versées aux communes d'Eckartswiller, Ottersthal et Saint-Jean-lès-Saverne pour des opérations de broyage de déchets verts.

## 1.6. Actions de communication

---

Voici les principales actions de communication réalisées en 2022 :

- Création d'un concept de communication "Agir pour notre avenir"
- Campagne de communication nouvelles consignes de tri du bac jaune
- Création d'un nouvel autocollant pour les bacs jaunes
- Spot radio (Est Fm et Virgin)
- Campagnes d'affiches (4x3, affichages digitaux, affiche de sensibilisation) pour les nouvelles consignes de tri
- Réunion exceptionnelle des Maires
- Porte-à-porte dans les habitats collectifs
- Rédaction de communiqués de presse
- Rédaction d'un kit de communication à destination des mairies (vidéos, modèle d'articles, plaquettes sur les nouvelles consignes de tri)
- Création de plaquettes et affiches
- Communication usuelle : guide des déchets, lettres du Smictom, mises à jour du site internet et des totems en déchèteries, et gestion de la page Facebook

## 1.7. Appel à projets GEBIODEC

Le Smictom est lauréat de l'appel à projets GEBIODEC de l'ADEME pour la période 2020-2022. Cet appel à projets concerne les actions en matière de collecte des biodéchets, de gestion de proximité (compostage notamment) et de prévention des biodéchets.

Voici les actions réalisées en 2022 :

### ➔ Collecte des biodéchets

Un nouveau marché de collecte/traitement des biodéchets a démarré au 1er juillet 2022 pour une période de 3 ans.

### ➔ Gestion de proximité

- Composteurs individuels

251 composteurs individuels ont été vendus en 2022.

- Placette de compostage partagé

Une placette a été installée à Thal-Marmoutier et 2 placettes sont en projet à Lichtenberg. Un composteur et un atelier ont également été réalisés à la Maison de la famille située à Ingwiller.

- Ateliers de compostage

Des ateliers compostage ont été organisés à Saessolsheim en mars et à Weinbourg en septembre.

### ➔ Réduction des déchets/lutte contre les incivilités

- Lutte contre le gaspillage alimentaire

Un partenariat a été noué avec l'association La Grange aux paysages, la Maison de l'eau et de la rivière et l'association Les Piverts pour la réalisation d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, les périscolaires d'Obermodern-Zutzendorf, Dossenheim-sur-Zinsel, Ingwiller, Bouxwiller, le périscolaire des sources à Saverne et la MJC de Wingen Sur/Moder ont été accompagnés. Des animations sur cette thématique, à destination d'un public familial, ont également été proposées.

- Jardinage au naturel

En 2022, 13 lettres d'information du Rézo zéro déchet et jardin naturel ont été envoyées à plus de 400 destinataires.

- Brûlage des déchets verts

Un dépliant et des affiches sur l'interdiction du brûlage des déchets verts ont été conçus et imprimés.



## Objectifs contractuels à atteindre en 2022 :

➔ Baisse de 5% des ordures ménagères résiduelles collectées par rapport à 2019.

Le résultat 2022 est une augmentation de près de 3,5 %.

➔ Baisse ou stabilisation du couple [ordures ménagères résiduelles + déchets alimentaires collectés] par rapport à la collecte d'ordures ménagères résiduelles au début de l'opération soit 2017

En 2022, nous constatons une hausse de près de 12 %

➔ Baisse ou stabilisation de la collecte des déchets verts par rapport à 2019 :

En 2022, les quantités de déchets verts collecté ont diminué de près de 9 %.

## 1.8. Collectes et traitement - Faits marquants 2022

---

### Modifications de service :

L'année 2022 a été une année de transition pour préparer les modifications du service prévues en 2023 :

- Préparation du passage à une collecte des OMR toutes les 2 semaines (en C0,5),
- Préparation de la collecte en bi-poste (matin et après-midi)
- Préparation de l'extension des consignes de tri des plastiques, avec notamment une campagne de communication
- Etude puis démarrage de la mise en conformité des bacs de tri
- Elaboration du PLPDMA (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés), un programme d'actions de réduction des déchets pour la période 2023-2028, en concertation avec les acteurs du territoire, réalisation d'une consultation auprès des habitants en août/septembre 2022

### Nouveau marché de collecte :

- ➔ Lot 1 : collecte au porte-à-porte, maintenance des bacs, gestion des déchèteries pour la période juillet 2022-juin 2028, attribué à éco.Déchets Environnement
- ➔ Lot 2 : collecte et traitement des biodéchets pour la période juillet 2022 – juin 2025, attribué à éco.Déchets Environnement
- ➔ Lot 3 : enlèvement et traitement des DDS pour la période janvier 2022-décembre 2025, attribué à Chimirec

### Travaux de rénovation des déchèteries :

Des travaux de rénovation ainsi que l'ajout de barrières ont été démarrés dans les déchèteries d'Ingwiller, Marmoutier et Saverne. Sont prévus :

- Remplacement des locaux gardiens à Ingwiller et Saverne, déplacement du container DDS à Ingwiller
- Raccordement fibre optique

- Barrières automatisées avec contrôles d'accès (3 déchèteries)
- Nouvelle signalétique : panneaux et bannières (3 déchèteries)
- Nouveau contrat de vidéosurveillance + alarme anti-intrusion + télésurveillance

### **Recrutements :**

- ➔ Recrutement d'un ambassadeur du tri et du compostage pour le suivi des placettes de compostage/la création de nouvelles placettes
- ➔ Recrutement de la chargée de communication suite à son apprentissage au Smictom
- ➔ Remplacement de la gestionnaire de la redevance incitative
- ➔ Recrutement par éco.Déchets Environnement d'un ambassadeur du tri pour le contrôle des bacs de tri sélectif

### **Nouveau règlement de collecte et de déchèterie :**

Un nouveau règlement de collecte et de déchèterie a été adopté le 28 novembre 2022.

## **1.9. Orientations pour 2023**

---

Des modifications du service seront réalisées en 2023 :

- Passage à une collecte des ordures ménagères résiduelles toutes les 2 semaines (en C0,5) hormis à Bouxwiller, Ingwiller et Saverne,
- Collecte en bi-poste (matin et après-midi),
- Extension des consignes de tri des plastiques,
- Prise en charge des bacs jaunes par le Smictom,
- Adoption et mise en œuvre du PLPDMA

Les travaux dans les déchèteries d'Ingwiller, Marmoutier et Saverne seront par ailleurs achevés. Un nouveau fonctionnement sera mis en place en raison de l'installation de barrières en entrée de déchèterie.

Nous sommes toujours à la recherche d'un terrain en vue de la construction d'une nouvelle déchèterie à proximité de Saverne.

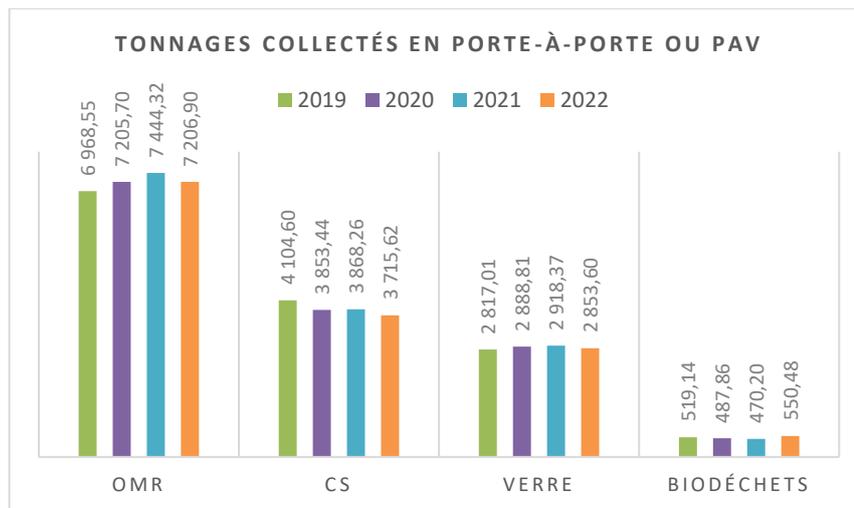
En cohérence avec ces évolutions et au vu des prévisions sur les coûts du traitement des déchets, une révision des modalités de la tarification incitative est prévue en 2023.

## 2. INDICATEURS TECHNIQUES

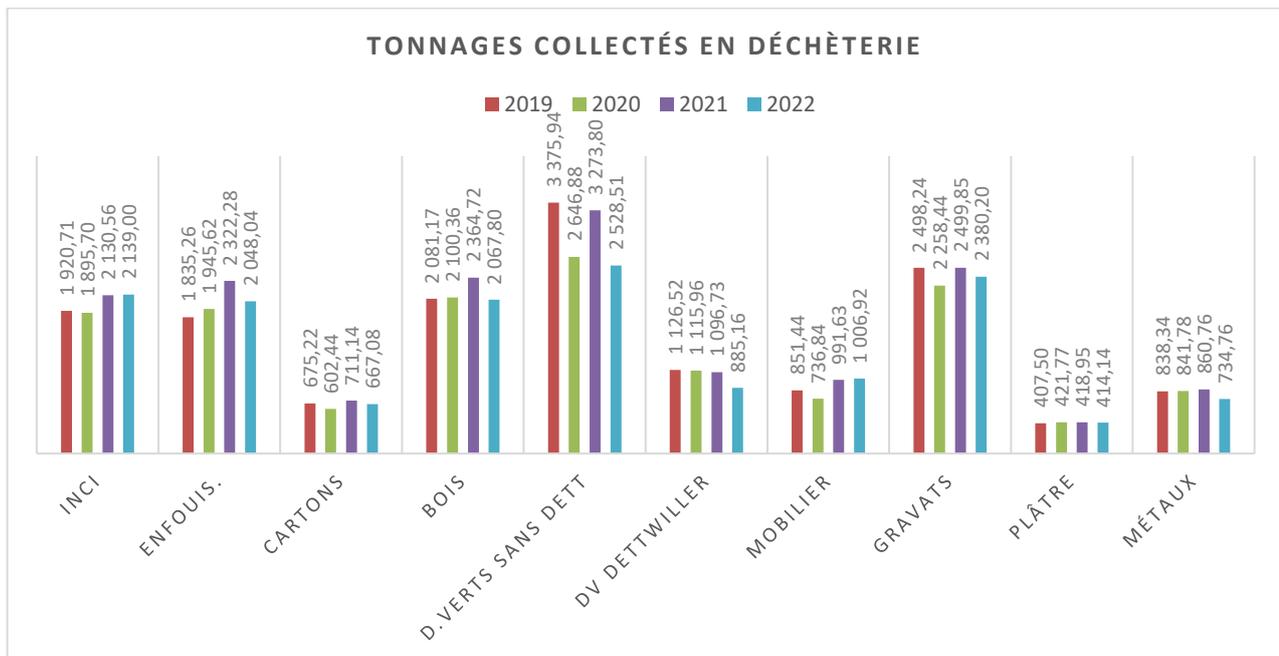
### 2.1. Quantités de déchets collectées en 2022 sur le SMICTOM

Smictom de la Région de Saverne	2022	2022	Evol/2021	
Type de déchet	tonnes	kg/hab/an	2022-2021	Source
<b>Total Déchets routiniers</b>	<b>14 326,60</b>	<b>227,52</b>	<b>-374,56</b>	
OM résiduelles en porte-à-porte (PàP)	7 206,90	114,45	-237,42	SMITOM
Biodéchets en points d'apport volontaire (PAV)	550,48	8,74	80,28	Eco.Déchets (eD)
Verre en PAV	2 853,60	45,32	-64,77	SMITOM
OMCS en PàP	3 715,62	59,01	-152,64	SMITOM
<b>Total Déchets occasionnels en déchèteries</b>	<b>14 146,97</b>	<b>224,67</b>	<b>-937,18</b>	
<b>Total Déchets dangereux</b>	<b>154,48</b>	<b>2,45</b>	<b>-19,79</b>	
Gravats	2 380,20	37,80	-119,65	eD
Plâtre	414,14	6,58	-4,81	Ritleng
Amiante-ciment	6,22	0,10	-6,32	SMITOM
Papier-carton DT	667,08	10,59	-44,06	SMITOM
<b>Déchets verts déchèteries</b>	<b>2 038,00</b>	<b>32,37</b>	<b>0,00</b>	SMITOM
Métaux (ferreux et non)	734,76	11,67	-126,00	eD
Incinérables	2 139,00	33,97	8,44	SMITOM
Non incinérables	2 048,04	32,52	-274,24	SMITOM
Bois	2 067,80	32,84	-296,92	SMITOM
Mobilier	1 006,92	15,99	15,29	Ecomaison
DEEE	459,97	7,30	-73,99	SMITOM
Batteries	9,53	0,15	-5,66	eD
Huile végétale	9,40	0,15	-1,06	QUATRA
Huile de vidange	25,38	0,40	4,14	Sévia
Piles	6,02	0,10	-0,43	Corepile
Films radio + num	0,00	0,00	-0,35	Recycl'm
DDS filière éco-DDS	43,59	0,69	1,99	Eco-DDS
DMS Peinture et chimiques	58,81	0,93	-18,74	Chimirec / eD
Cartouches d'impression	1,75	0,03	0,33	LVL
Pneus Aliapur	30,36	0,48	4,87	Aliapur
Pneus hors filière REP	0,00	0,00	0,00	G.Henry
<b>Total Déchets occasionnels HORS déchèteries (apports directs)</b>	<b>5 728,16</b>	<b>90,97</b>	<b>-793,89</b>	
Déch. verts apports directs plateformes SMITOM (ménages)	4 104,00	65,17	-380,00	SMITOM
Point déchets verts Dettwiller	885,16	14,06	-211,57	VITACOMPOST
Déch. verts apports directs sur plateformes (communes)	739,00	11,74	-202,32	SMITOM
Non inci autres déchets municipaux	0,00	0,00	0,00	SMITOM
Apports directs amiante	0,00	0,00	0,00	SMITOM
<b>Total déchets verts (déchèteries + apports directs)</b>	<b>7 766,16</b>	<b>123,33</b>	<b>-793,89</b>	
<b>Total déchets occasionnels (déchèterie + apports directs) hors gravats - pour matrice des coûts</b>	<b>19 875,13</b>	<b>315,63</b>	<b>-1 731,07</b>	
<b>Total déchets ménagers et assimilés</b>	<b>34 201,72</b>	<b>543,15</b>	<b>-2 105,62</b>	
Nombre d'habitants (données INSEE)	62 969		-118	

## Evolution des quantités collectées



Evolution des quantités collectées en tonnes



	DMA hors gravats (kg/hab/an)	Base 100 en 2010
<b>2010</b>	<b>486</b>	<b>100</b>
2018	495	102
2019	491	101
2020	477	98
2021	538	111
2022	505	104

Evolution des DMA hors gravats par rapport à une base 100 en 2010

## 2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri

En 2022, 14 caractérisations ont été réalisées sur les collectes sélectives en porte-à-porte, en entrée du site de tri ALTEM.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Collecte sélective en porte-à-porte (kg/hab/an)	73	73	70	69	65	65	61	61	59
Refus (%)	17,8%	14,7%	16,4%	18,3%	16,3%	15,4%	18,5%	14,4%	16,05%

Les refus de tri ont un impact financier important pour le Smictom, car le SMITOM répartit une partie de la bonification de Citéo au prorata des taux de refus de ses adhérents. Le Smictom a signé en 2021 un avenant avec éco.Déchets qui module le coût unitaire de la collecte des recyclables en porte-à-porte en fonction de la moyenne annuelle du taux de refus tri.

## 2.3. Collecte du verre

Le verre est collecté en apport volontaire avec au moins un conteneur par commune. Les 246 conteneurs mis en place sur le SMICTOM sont vidés périodiquement et autant que nécessaire par un prestataire du SMITOM.

Comparaison des performances de collecte :

<i>Données issues du référentiel Matrice des coûts</i>	<i>Quantités de verre collectées en kg/hab/an</i>
Smictom 2022	<b>45</b>
SMITOM 2022	<b>42</b>
Collectivités Grand Est en Tarification Incitative 2021	46
Collectivités Grand Est 2021	42

## 2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèterie

### Fréquentation des déchèteries

Fréquentation des déchèteries  
nombre d'entrées tous publics

	Entrées 2021	Entrées 2022
Saverne	34 238	31 405
Ingwiller	46 228	42 037
Marmoutier	43 309	39 247
Point déchets verts Dettwiller	14 844	NC
Mobiles	5 204	4 969
<b>TOTAL</b>	<b>143 823</b>	<b>117 659</b>

Fréquentation des déchèteries mobiles

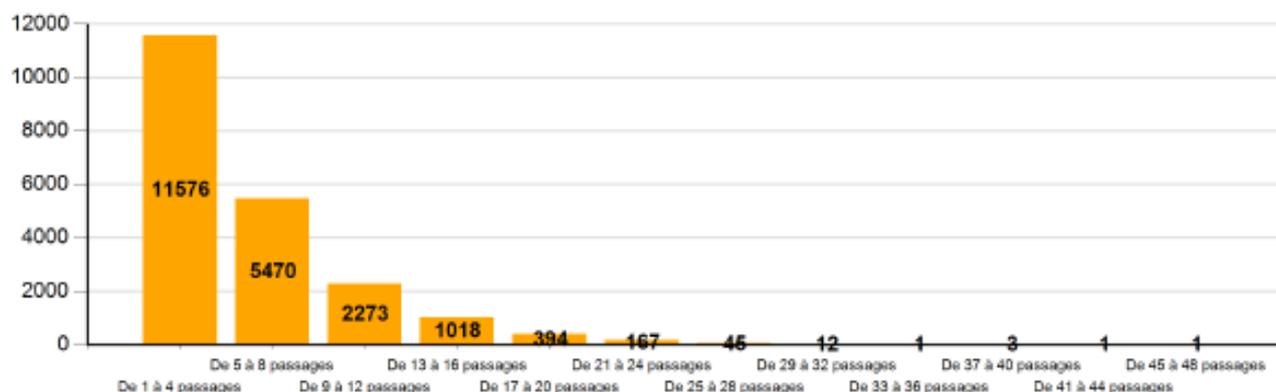
	2021	2022
DETTWILLER	634	503
DOSENHEIM/ZINSEL	1107	1026
NEUWILLER	753	731
PETERSBACH	1798	1916
WINGEN/MODER	912	793
<b>TOTAL</b>	<b>5204</b>	<b>4969</b>

Fréquentation des déchèteries par mois et type de tiers, toutes installations confondues :

Type de tiers	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	juin.	juil.	août.	sep.	oct.	nov.	déc.	Total
ADMINISTRATION	96	100	147	107	112	89	81	105	149	87	92	83	1248
ASSOCIATION	52	47	60	56	57	62	62	48	48	56	48	45	641
BAILLEUR	-	1	8	3	8	5	3	4	7	2	2	3	46
CCPZ	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2
PARTICULIER	6993	7721	9836	10178	11512	9608	10330	10795	9542	10011	7933	6701	111160
PROFESSIONNEL	382	387	429	353	396	415	389	344	442	380	335	310	4562
<b>Total</b>	<b>7523</b>	<b>8256</b>	<b>10480</b>	<b>10697</b>	<b>12085</b>	<b>10180</b>	<b>10866</b>	<b>11296</b>	<b>10188</b>	<b>10536</b>	<b>8410</b>	<b>7142</b>	<b>117659</b>

### Nombre de passages annuels des particuliers

Bilan de fréquentation pour les particuliers,  
en nombre d'usagers particuliers par nombre de passages annuels en 2022



En 2022, 20 961 usagers sont passés au moins une fois en déchèterie.  
624 usagers sont passés plus de 16 fois et seulement 63 sont passés plus de 24 fois.

## 2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes

En 2022, les collectes effectuées par éco-Déchets ont occasionné les déplacements et les consommations de carburant suivants.

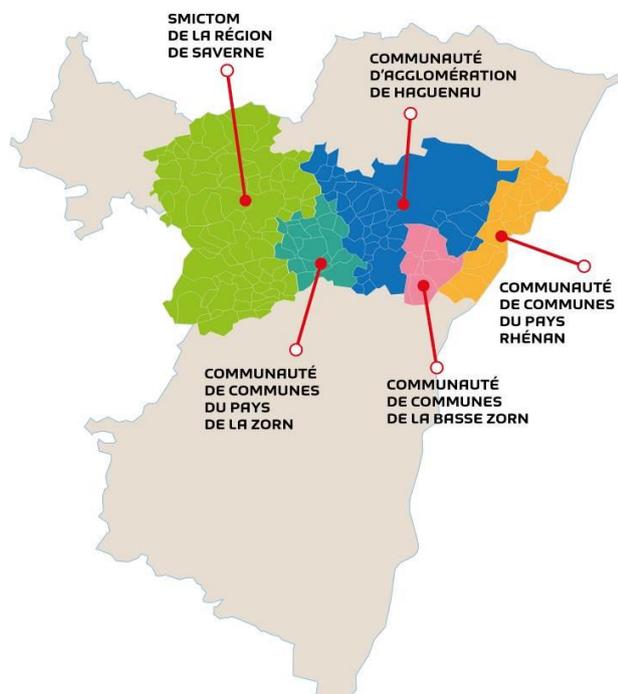
	Biodéchets	OMR	OMCS	Déchèteries
Distances parcourues (km)	23 954	142 860	62 893	142 142
Consommation de carburant (l)	7 864	79 964	43 644	67 632
Consommation moyenne/100 km (l)	32,83	55,97	69,39	47,58
Quantités transportées (t)	550	7 205	3 729	11 933
Nombre de tournées	145	1 042	752	/

Eco.Déchets dispose d'un quai de transfert pour les recyclables collectés en porte-à-porte à Monswiller.

### 3. TRAITEMENT

Le traitement des déchets issus des différentes filières de collecte est confié au SMITOM de Haguenau-Saverne. Début 2022, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Haguenau-Saverne, compte environ 232 092 habitants.

#### LE SECTEUR GEOGRAPHIQUE DU SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE



#### POPULATIONS (totales) DU SMITOM (INSEE, connues janvier 2023)

- SMICTOM de Saverne :**  
76 communes et 62 875 habitants
- CdC du Pays de la Zorn :**  
21 communes et 16 395 habitants
- Communauté d'Agglomération de Haguenau :**  
36 communes et 99 299 habitants
- CdC de la Basse-Zorn**  
7 communes et 17 771 habitants
- Communauté de Communes du Pays Rhénan**  
18 communes et 37 372 habitants

Les compétences du SMITOM sont limitées au **traitement** des déchets et il les assure par :

- ➔ Valorisation dans son usine de valorisation énergétique baptisée EVNA



- ➔ Valorisation matière par compostage sur ses plateformes de Bischwiller et Dettwiller (et accessoirement sur une plateforme privée située à Niedermodern) ;
- ➔ Valorisation matière par organisation de l'apport volontaire des papiers, carton et bois en déchèteries et du verre sur des sites répartis en communes ;
- ➔ Tri et valorisation des déchets recyclables collectés en porte à porte par ses membres EPCI de collecte ;
- ➔ Stockage dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D.) de Weitbruch pour les déchets ultimes ;
- ➔ Gestion des collectes de DEEE et des vieux mobiliers.

Le personnel du SMITOM est réduit, avec un secrétariat de 2 personnes, une cellule communication de 2 personnes, 1 préposé à l'ISDND et 1 directeur. Toutes les prestations de traitement sont confiées à des sociétés privées, sur leurs propres installations ou sur les installations du SMITOM.



## 4. INDICATEURS FINANCIERS

### 4.1. Analyse des coûts

Les éléments financiers détaillés ci-après sont pour la plupart issus de la matrice des coûts. Cette matrice a été créée par l'ADEME selon une méthode d'analyse spécifique qui comprend un rattachement à l'exercice des charges s'y rapportant et des conventions permettant la comparaison avec les autres collectivités.

Les données présentées comprennent les dépenses et recettes, le coût aidé et le coût complet.

### 4.2. Modalités de financement

Le service est financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Les Communautés de Communes ont confié au SMICTOM la gestion des abonnés et la facturation mais elles perçoivent toujours la redevance conformément aux dispositions dérogatoires de l'article L.2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les tarifs fixés annuellement par le Smictom sont approuvés par chaque Communauté de Communes. La REOM est ensuite reversée au SMICTOM sous forme d'une contribution entre EPCI.

<b>Coût aidé TTC</b>	<b>4 764 k€</b>	<b>75,7 €/hab.*</b>
<b>Financement par la RI</b>	<b>4 936 k€</b>	<b>78,4 €/hab.*</b>

Source : matrice des coûts 2022

\*coût rapporté au nombre d'habitants

Le taux de couverture du coût aidé par les contribuables est de **104 %**.

### 4.3. Structure générale des dépenses et recettes

Le compte administratif de l'exercice **2022**, a été arrêté comme suit :

		EXECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 618 365,38	G 5 650 631,87
	Section d'investissement	B 370 475,04	H 351 628,12
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 2 097 838,88
	Report en section d'investissement (001)	D	J 1 255 183,16
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 5 988 840,42	= G+H+I+J 9 355 282,03
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 528 358,51	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 528 358,51	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 5 618 365,38	= G+I+K 7 748 470,75
	Section d'investissement	= B+D+F 898 833,55	= H+J+L 1 606 811,28
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 517 198,93	= G+H+I+J+K+L 9 355 282,03

### 4.4. Dépenses et recettes liées au SMITOM

#### Tarification 2022

Le SMITOM facture ses prestations à ses Syndicats de Collecte par un tarif construit pour être incitatif par rapport aux tonnages apportés et aux refus de tri.

- ➔ Part proportionnelle au tonnage incinéré : **50€/tonne + 11 € TGAP**
- ➔ Part proportionnelle au tonnage enfoui : **83€/tonne + 58 € TGAP**
- ➔ Part pour l'apport volontaire du verre (conteneurs et collecte) proportionnelle aux populations desservies : **2,30 €/hab**
- ➔ Part fixe, proportionnelle aux populations des Syndicats de Collecte : **4€/hab**

Le SMITOM démutualise le coût des refus en imputant à adhérent le coût que représentent ses refus. Cette imputation est compensée par une démutualisation d'une partie des soutiens de CITEO proportionnellement aux recyclables collectés. Pour 2022 ceci a abouti aux versements ci-dessous.

	<b>Refus</b>	<b>Soutiens</b>	<b>Soutiens-refus</b>
SMICTOM	136 280 €	390 545 €	254 265 € (4,04 € / hab)

### Participation au SMITOM

Pour l'ensemble de ses prestations le SMITOM a été rémunéré par le SMICTOM à hauteur de **1 129 062 € TTC** en 2022, TGAP incluse.

### 4.5. Principales recettes

Les soutiens ci-dessous ont été pris en compte pour 2022 (source : matrice des coûts).

	Organisme/entreprise	
Reversement transport	SMITOM	115 233 €
Reversement soutiens DEEE	SMITOM	40 457 €
Reversement soutiens éco-mobilier	SMITOM	27 594 €
Subventions communication et prévention	SMITOM	13 092 €
Reversement soutiens CITEO pour l'emploi des ADTP	SMITOM	20 000 €
Subvention composteurs	SMITOM	11 165 €
Subvention GEBIODEC	ADEME	60 786 €
Subvention éco-DDS communication	ECO-DDS	5 009 €
Vente de métaux et batteries	DERICHEBOURG ESKA	155 536 €
<b>Total</b>		<b>293 336 €</b>

### 4.6. Principales prestations rémunérées à des entreprises

#### Prestations d'éco.Déchets Environnement

L'ensemble des prestations d'éco-Déchets ont fait l'objet d'un rapport d'activité dont la version intégrale est disponible au siège du syndicat.

Le montant des prestations versées en 2022 à éco.Déchets se répartit comme suit (en € TTC) :

OMR	OMCS	Déchèteries	Collecte biodéchets	Traitement biodéchets (Agrivalor)	Maintenance bacs	<b>Total 2022</b>
946 419 €	763 160 €	958 034 €	88 567 €	37 911 €	92 266 €	<b>2 886 358 €</b>

Le marché prévoit une part de facturation fonction des tonnages collectés d'environ 30 %.

### Principales prestations autres

CHIMIREC	Traitement des déchets dangereux hors filière éco.DDS	62 869 € TTC
RITLENG REVALORISATIONS (67)	Traitement des déchets de plâtre	37 337 € TTC

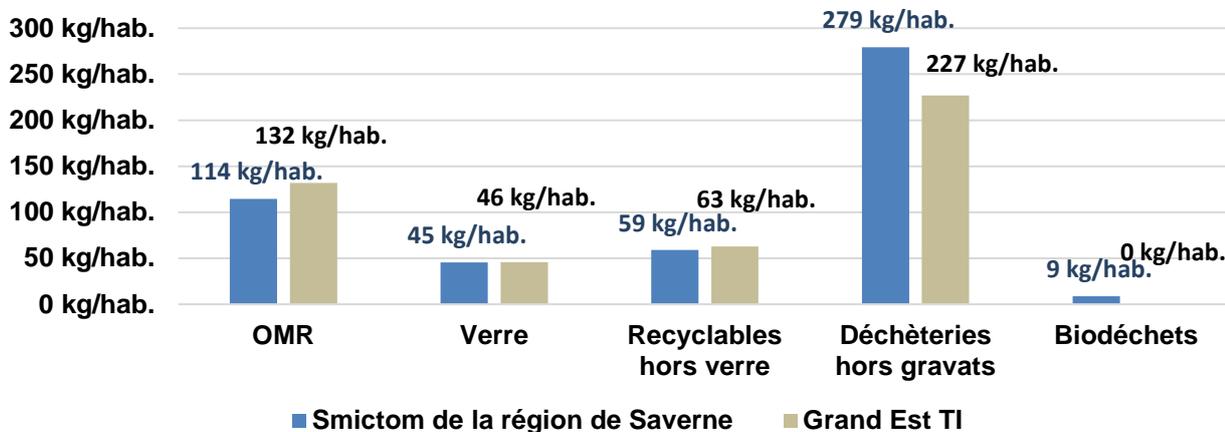
### Synthèse des quantités collectées et coûts aidés par flux de déchets

Les données du Smictom sont ici comparées avec la moyenne des collectivités en Tarification Incitative du Grand Est du référentiel 2021.

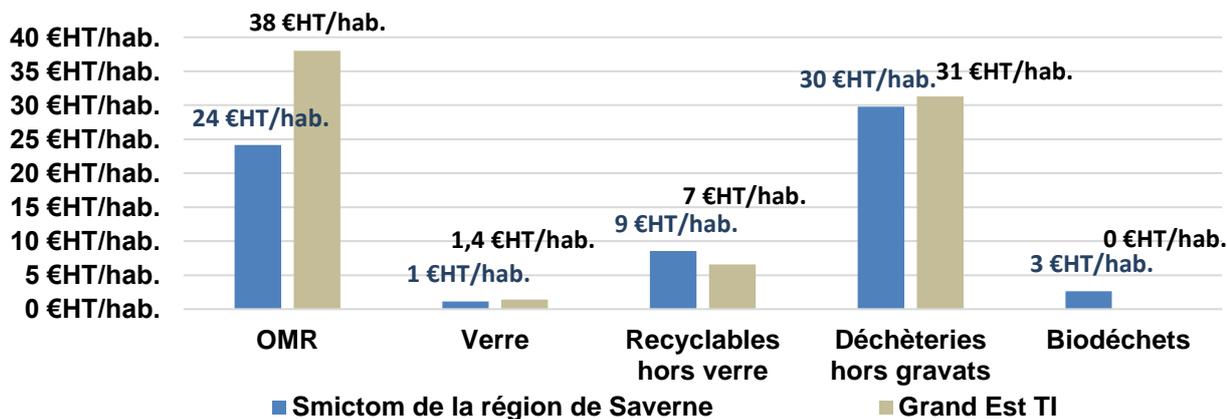
#### Définitions

- ✓ Coût complet : ensemble des charges
- ✓ Coût aidé : coût complet réduit des aides publiques et des soutiens des organismes agréés

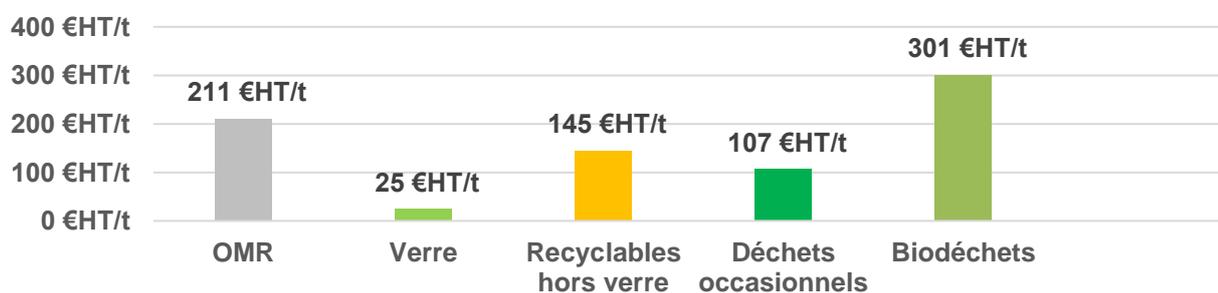
Répartition des tonnages par flux



Répartition du coût aidé HT par flux



### Coût HT/tonne selon les flux



Fait à Saverne, le 27/06/2023  
 Le Président du SMICTOM,  
 Joseph CREMMEL